

Swisscom: de analogue à digital en 2018

2017 sera l'année de transition permettant à Swisscom de switcher du système analogue au digital prévue le 01 janvier 2018. Jusqu'ici la téléphonie utilisait la technologie analogue et ISDN. Dans le courant 2017, elle passera à une technologie All-IP qui passe par internet, aussi appelé Voice over IP.

Cette migration concerne les équipements hôteliers sur deux points particuliers :

- 1. Le central téléphonique**
- 2. La transmission des alarmes (incendie et ascenseurs)**

1. Centrales téléphoniques.

Les attitudes de communication des clients d'hôtels ont beaucoup changées. L'utilisation généralisée des Smartphones et l'accès au WiFi gratuit sont devenus la nouvelle norme.

Dans le même temps les conditions de classification ont aussi changé et le téléphone dans les chambres n'est plus obligatoire sauf pour les 4 et 5 étoiles pour conserver la communication interne à l'hôtel et maintenir l'accès aux différents services. Les hôtels 1 à 3 étoiles peuvent donc supprimer leur centrale téléphonique. Des solutions sont mises en place par votre opérateur téléphonique et votre électricien.

Vous trouverez davantage d'explications et de détails sur notre papier d'information disponible sur notre site internet www.vs-hotel.ch

2. Transmission d'alarmes

La transmission d'alarmes est obligatoire pour la détection incendie et les ascenseurs. Dans les deux cas des solutions avec ou sans votre central vous sont proposées par vos fournisseurs. Le détail et des explications techniques sont aussi disponibles sur notre site web.

Swisscom préconise de passer par le réseau 4G - le plus rapide et efficace étant le LTE - une modification par le réseau GSM étant déconseillée.

Conclusions

Il n'est pas indispensable de changer tous les équipements de votre installation et des adaptations peuvent être mises en place, comme décrites. Nous recommandons de ne rien entreprendre avant la fin de l'été 2016. Par ailleurs, l'OFCOM relève que de nombreux appareils analogiques pourraient être en service jusqu'en 2020. La décision définitive du Conseil fédéral est attendue pour cet été.

Pour des renseignements complémentaires, nous vous conseillons de visiter notre site web et de contacter votre installateur agréé local ou de prendre contact avec nous.